



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

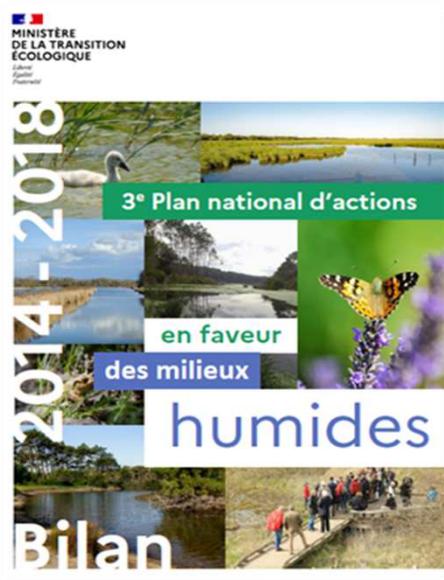
*Liberté
Égalité
Fraternité*

4^{ème} Plan National Milieux Humides

Conférence internationale "Les eaux souterraines, clé des objectifs de
développement durable"

20 mai 2022

Bilan du 3^{ème} PNMH 2014-2018 prorogé à 2021



- **Un très bon bilan de mise en œuvre du 3^{ème} PNMH...**
 - 96% d'actions lancées et 77% réalisées fin 2020
 - Forte mobilisation des acteurs des MH
 - Renforcement des liens entre acteurs
- **... mais une situation encore défavorable**
 - 41% de sites emblématiques dégradés 2010-2020 (ENSHE)
 - Manque d'intégration du sujet dans les politiques publiques concernées
 - Manque de lien entre le plan et les actions des territoires

4^e PNMH 2022-2026



https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/plan_national_milieux_humides.pdf (Plan)
https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/DP_Zones_Humides.pdf (dossier de presse)

Meilleure intégration

- Plan sectoriel de la 3^{ème} Stratégie nationale Biodiversité 2030
- **Nombreuses préconisations, notamment :**
 - Rapport parlementaire Bignon-Tuffnell
 - Bilan du 3^{ème} PNMH (par groupe thématique)
 - Consultations SNB3
 - Colloque MH et Urbanisme Toulouse (sept 2021)
- **Un PLAN D'ORIENTATIONS à affiner :**
 - 3 axes AGIR / MOBILISER / CONNAITRE
 - 31 actions ou « mesures »
 - Définition d'indicateurs
 - Concertations à poursuivre sur 2022 pour préciser les actions (porteurs, objectifs précis, indicateurs, financements)
 - Gouvernance à relancer
 - « Feuilles de route » territoriales à définir

4^e PNMH 2022-2026



https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/plan_national_milieux_humides.pdf (Plan)
https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/DP_Zones_Humides.pdf (dossier de presse)



4^e PNMH 2022-2026

- **1 - PROTÉGER**

- 1 Doubler la superficie des MH sous protection forte en métropole d'ici 2030
- 2 Préserver des MH par l'acquisition de 8 500 ha d'ici à 2026
- 3 Extension du réseau Ramsar en France (2 sites labellisés par an)
- 4 Préservation des espèces et des habitats des MH par les PNA
- 5 Application homogène et efficace de la réglementation sur les ZH
- 6 Mobiliser et renforcer les outils financiers et fonciers

- **2 - RESTAURER ET GERER**

- 7 Restaurer 50 000 ha de MH à l'horizon 2026
 - 8 Améliorer le fonctionnement des MH par la restauration des cours d'eau
 - 9 Accompagner la gestion des MH (préconisations)
 - 10 Favoriser la circulation des populations piscicoles (accessibilité / qualité des marais littoraux et lagunes méditerranéennes)
-

4^e PNMH 2022-2026



4^e PNMH 2022-2026

- **1 - METTRE EN OEUVRE DES APPROCHES STRATÉGIQUES POUR LES MH SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE**
 - 11 Améliorer la prise en compte des MH dans les exercices de planification territoriale (notamment eau et urbanisme)
 - 12 Valoriser l'intégration des MH dans la mise en oeuvre de la compétence gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI)
- **2 - FAIRE DES MH UN VÉRITABLE ENJEU AUX NIVEAUX NATIONAL ET INTERNATIONAL POUR FAIRE FACE AUX CRISES ACTUELLES**
 - 13 Renforcer le cadre international et européen sur la protection des MH

4^e PNMH 2022-2026

- **3 - MOBILISER LES ACTEURS POUR MIEUX FAIRE CONNAÎTRE LES MH ET LES SERVICES QU’ILS RENDENT**
 - 14 Mobiliser les acteurs agricoles et soutenir les pratiques valorisant les prairies humides
 - 15 Définir les bonnes conditions agricoles et environnementales sur les zones humides dans le cadre de la PAC
 - 16 Accompagner les acteurs pour réduire les impacts du drainage agricole
 - 17 Favoriser les pratiques aquacoles et piscicoles respectueuses des MH
 - 18 Favoriser les pratiques forestières et sylvicoles respectueuses des MH
 - 19 Renforcer les actions de la Fédération de Chasse et de son réseau territorial en développant des actions d'entretien et de restauration notamment grâce à l'éco-contribution
 - 20 Favoriser les pratiques sportives et de tourisme respectueuses des MH
 - 21 Développer des méthodes du label bas-carbone sur les MH
 - 22 Mettre en oeuvre la stratégie de Communication – Education - Sensibilisation 2021-2030
 - 23 Mettre en visibilité les MH par les manifestations nationales

4^e PNMH 2022-2026



4^e PNMH 2022-2026

- **1 - DÉVELOPPER LA CONNAISSANCE DES MH ET LA RENDRE ACCESSIBLE**
 - 24 Cartographier l'ensemble des ZH françaises d'ici fin 2024 grâce à la production d'un référentiel
 - 25 Enrichir les connaissances locales des ZH par la mise à jour ou la réalisation de nouveaux inventaires
 - 26 Mettre à disposition les données des MH par l'intermédiaire d'une plateforme d'information géographique mutualisée
- **2 - AMÉLIORER LES SAVOIRS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES SUR LES MH**
 - 27 Créer d'ici 2025 un pôle de compétence scientifique et technique de recherche sur les MH
 - 28 Améliorer la réponse aux besoins opérationnels par la valorisation des résultats de la recherche et le soutien à l'innovation technologique
- **3 - MIEUX ÉVALUER L'ÉTAT DES MILIEUX HUMIDES**
 - 29 Documenter les impacts, les pressions, l'état et les actions menées sur les MH en renforçant la composante « MH » dans les Observatoires de la biodiversité
 - 30 Suivre l'évolution des MH par le développement et le déploiement d'outils communs (Mhéo)
 - 31 Poursuivre l'évaluation des services rendus par les milieux aquatiques et humides

4^e PNMH 2022-2026 : un travail partenarial

ÉTAT ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Piloter les politiques publiques en matière de préservation et restauration des zones humides et accompagner leur mise en œuvre aux niveaux national et local



MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHÉSION DES TERRITOIRES
MER
*Liberté
Égalité
Fraternité*


LES
AGENCES
DE L'EAU




Conservatoire du
littoral

ACTEURS DE LA RECHERCHE

Participer au développement des connaissances sur les zones humides




Cerema


INRAE


brgm
Géosciences pour une Terre durable




l'institut Agro
agriculture • alimentation • environnement


UNIVERSITÉ
RENNES 2

4^e PNMH 2022-2026 : un travail partenarial

COLLECTIVITÉS LOCALES

Mettre en œuvre localement les politiques publiques



ASSOCIATIONS

Accompagner la diffusion des connaissances techniques et sensibiliser les acteurs



4^e PNMH 2022-2026 : un travail partenarial

USAGERS

Entretenir les espaces en cohérence avec les politiques publiques



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Contacts :

**MTE / Direction Eau et Biodiversité / Bureau de la ressource en eau,
des milieux aquatiques et de la pêche en eau douce (EARM3)**

Ghislaine FERRERE, responsable milieux humides et convention de Ramsar

Ghislaine.Ferrere@developpement-durable.gouv.fr

01 40 81 31 30

Joanie CATRIN, chargée de mission milieux humides

01 40 81 30 81

joanie.catrin@developpement-durable.gouv.fr